

Pédiatrie médicale

Activité de pédiatrie générale, prises en charges des pathologies aiguës et chroniques de l'enfant.
Publié le 7/05/2024 - Mis à jour le 26/06/2024

Infos pratiques

Secrétariat Hospitalisation

04 32 75 36 51

Prise RDV consultations externes

04 32 75 36 71

Pôle Femme Parent Enfant (FPE)

Chef de pôle

Dr Sylvie LAMOUREUX-TOTH

Chef de pôle adjoint

Dr Laurene LUGANS

Cadre(s) supérieur(s) de santé de pôle

Séverine RAUCY

Véronique LEGRAND

Cadre(s) administratif(s) de pôle

Julie CHMARGOUNOF

Équipe de soins

Chef de service

Dr Sylvie LAMOUREUX-TOTH

Cadres de santé

Estelle CRESTIN

Équipe médicale

Dr Audrey ANZIANI VENTE

Dr Isabelle BROGLIA-SAUTEL

Dr Michel COINTIN

Dr Marine CREBASSA

Dr Laurent ENAUD

Dr Florence JOUBERT

Dr Charlotte PONS

Dr Helene WALTERS SMEDTS

Consultation(s)

Consultations de pédiatrie médicale

Les consultations sont assurées du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Le secrétariat oriente sur le praticien le plus adapté au moment de la prise du rendez-vous. Les soins externes sont assurés du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 15h. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 16h

Prendre rendez-vous

04 32 75 36 71

Unité des grands enfants

Responsable d'unité : Dr Charlotte PONS

Capacité d'accueil de 21 lits pour des enfants âgés de 2 ans à 15 ans et 3 mois.

Activité de pédiatrie générale, prises en charges des pathologies aiguës et chroniques de l'enfant.

Hospitalisations programmées pour des traitements ou des examens spécifiques.



Pédiatrie petits enfants du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon



Pédiatrie grands enfants du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Unité des petits enfants

Responsable d'unité : Dr Hélène WALTERS

Le service pédiatrique des nourrissons accueille les enfants de 1 mois à 2 ans.

La capacité d'accueil est de 25 lits et 43 lits en période de bronchiolite.

Activité de pédiatrie générale et chirurgicale, prises en charges des pathologies aiguës et chroniques de l'enfant et du nourrisson.

Hospitalisations programmées pour des traitements ou interventions chirurgicales.

Équipe Pluridisciplinaire

- Infirmièr.e.s puéricultrices
- Auxiliaires de puériculture
- Agents des services hospitaliers
- Psychologues
- Assistant.e.s social.e.s
- Diététiciennes
- Kinésithérapeutes
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 1 enseignante



Pédiatrie grands enfants du Centre Hospitalier d'Avignon@CH Avignon

Votre séjour

L'hospitalisation dans l'unité des petits enfants fait suite à une décision médicale prise aux urgences pédiatriques ou aux consultations de pédiatrie par un pédiatre du Centre Hospitalier d'Avignon.

Elle peut aussi se faire par mutation d'un autre centre hospitalier, avec entente préalable entre les médecins ou en hospitalisation programmée.

Un adulte peut rester en permanence auprès de l'enfant.

Les visites sont limitées à 2 personnes par chambre de 13h à 20h. Les visites de la fratrie sont à gérer avec le personnel de l'unité.

Les visites des médecins ont lieu 2 fois par jour en semaine et 1 fois le matin les week-end et jours fériés.

Les informations médicales sont données aux parents à ce moment-là. Aucune information médicale ne peut être communiquée par téléphone.

La plupart des soins et examens sont dispensés en la présence des parents si ceux-ci le souhaitent.

La durée d'hospitalisation de votre enfant est en lien avec sa pathologie. L'organisation des soins et des examens tendent vers une hospitalisation la plus courte possible.

Une éducatrice de jeunes enfants et une enseignante sont présentes dans le service.

Des associations de bénévoles interviennent régulièrement dans l'unité et proposent aussi des distractions à votre enfant.

Votre sortie

La sortie est décidée par le pédiatre, après la fin de la visite. La sortie s'effectue quand le médecin a préparé les documents (ordonnances, carnet de santé, rendez-vous éventuels, etc) qui vous seront remis par l'équipe soignante. Seule une personne détenant la responsabilité parentale est autorisée à sortir l'enfant de l'hôpital. Dans certains cas, il peut s'agir d'une personne ayant reçu l'autorisation de le faire. Un document est rempli par les détenteurs de l'autorité parentale et conservé dans le dossier de l'enfant. Lors de la sortie, une pièce d'identité sera demandée pour vérification de la concordance de l'identité.

Un bulletin de situation vous est remis lors de votre passage au service de gestion administrative des patients, prouvant les dates d'hospitalisation. Il sera complété par l'équipe paramédicale avant votre sortie de l'unité.

Le questionnaire de sortie évaluant votre niveau de satisfaction est à remplir pour nous aider à améliorer nos prestations. Il se trouve dans le livret d'accueil.

Le médecin traitant recevra un compte-rendu de l'hospitalisation aussi rapidement que possible.



**CENTRE
HOSPITALIER
AVIGNON**

Centre Hospitalier Avignon

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

305 Rue Raoul Follereau, 84902 Avignon cedex 9

04 32 75 33 33